

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 26 février 2024

L'ANCT renforce sa communication autour du dispositif de cohésion numérique des territoires

Initié en 2019, le dispositif de cohésion numérique des territoires s'inscrit dans les ambitions portées par le Plan France Très Haut Débit en permettant la généralisation des accès en très haut débit auprès des populations ne bénéficiant pas de débits internet suffisants par les réseaux filaires.

La labellisation par l'État d'offres reposant sur des technologies très haut débit non filaires (satellite, 4G fixe, THD radio) permet aux opérateurs concernés de déduire les frais d'accès, d'équipement ou d'installation de la facture de l'abonné, jusqu'à 300€, voire jusqu'à 600€ sous conditions de ressources.

À date, 15 opérateurs ont rejoint le dispositif et une gamme de plus de 200 offres est éligible, ce qui a permis à près de 150 000 foyers et entreprises de bénéficier de la subvention de l'État.

Reconduit jusqu'au 31 décembre 2025, le dispositif constitue ainsi une solution concrète auprès des usagers (particuliers comme professionnels) ne bénéficiant pas de très haut débit filaire.

La création d'une page dédiée au dispositif sur le site de l'ANCT permet de donner les informations essentielles sur le parcours à mobiliser auprès d'un opérateur pour pouvoir bénéficier de la déduction sur facture.

Enfin, l'intégration d'une carte présentant les opérateurs labellisés à l'échelle départementale permet à chacun et chacune de se renseigner sur l'offre labellisée la mieux adaptée à ses besoins.

L'ANCT reste mobilisée pour faire de l'accès au très haut débit une réalité pour l'ensemble des Français.

Pour en savoir plus : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/cohesion-numerique-1295>



À propos de l'ANCT

Annoncée par le président de la République en 2017 et créée par la loi du 22 juillet 2019, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a été mise en place le 1er janvier 2020. Transitions numérique, écologique, démographique..., l'Agence nationale de la cohésion des territoires développe des programmes d'appui innovants pour répondre, en lien avec les élus, aux nouveaux enjeux et renforcer la cohésion des territoires.



20 Avenue de Ségur,
TSA 10717, 75334 PARIS CEDEX 07

Tél : 07 62 61 50 25
Mél : relations.presse@anct.gouv.fr

